

INSOLITE

Sans permis depuis 32 ans !

En contrôlant une automobiliste qui venait de griller un feu rouge, les policiers tourangeaux ne pensaient certainement pas se retrouver en face d'une délinquante de pareille envergure. Car la sexagénaire, qui présente plutôt bien, roulait sans permis depuis... 1976 !

Entendue au commissariat,

elle a expliqué avoir passé l'examen cette année-là mais, après une sévère dispute avec l'examinateur, avoir claqué la portière du véhicule.

Depuis, elle roulait régulièrement sans avoir éveillé les soupçons de ses proches ni ceux des policiers croisés au hasard de ses déplacements. La justice appréciera.

JUSTICE

Angliers (Vienne)

Accident du car scolaire : procès aujourd'hui à Poitiers



En septembre 2007, on avait procédé à la reconstitution du drame qui avait fait un mort, deux blessés graves et six blessés légers.

(Photo archives NR)

Le 12 mars 2007, un collégien trouvait la mort dans un accident de car à Angliers (Vienne). Le véhicule appartenait à une société d'Indre-et-Loire. Ce drame de la route a aussi été l'occasion de relancer le débat sur les conditions de sécurité dans les transports scolaires.

Le 12 mars 2007, peu avant 18 h, l'autocar de la société Millet, de Rilly-sur-Vienne, circule sur la route qui relie Saint-Cassien à Triou, deux villages de la commune d'Angliers (Vienne). Le chauffeur du car, Jean-Claude Vincent, 61 ans, habitant Angliers, termine, comme il le fait presque chaque jour, son circuit de ramassage des élèves. A cette heure-là, il n'a plus à son bord que huit adolescents.

L'autocar arrive à l'intersection que forme la voie communale avec la D 52 qui relie Angliers à Moncontour. Il s'engage, sans voir le camion-benne qui arrive à sa droite. Le temps est clair, la visibilité est bonne en cet endroit de plaine. Le choc entre le car et le camion est extrêmement violent. Le chauffeur et une adolescente sont sérieusement blessés. Il y a aussi et surtout un mort, le jeune Quentin Bonnet, 12 ans.

Pétition nationale

Jean-Michel GOUIN

VIE ASSOCIATIVE

Déportés, internés et résistants ne chôment pas



La FNDIRP a tenu son congrès à Saint-Pierre.

La Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes vient de tenir sa réunion annuelle à Saint-Pierre autour de son président délégué, Floréal Barrier. Ce fut l'occasion, pour l'association, de faire le bilan de l'année écoulée qui a vu la participation de ses membres à de nombreuses initiatives.

Entre les cérémonies commémoratives, les interventions dans les établissements scolaires et les différentes manifestations de l'année, le bureau n'a pas chômé ainsi que les 119 adhérents de l'association.

Le problème, c'est que le fonctionnement est assuré souvent par les mêmes et, comme l'a souligné Raoul Dhumeaux, le secrétaire, « cela est usant ».

Lors du congrès, il a été annoncé que le concours scolaire de la Résistance et de la déportation aurait pour thème, l'année prochaine, « Les enfants et adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». Le bureau est resté identique, à savoir : président délégué, Floréal Barrier ; secrétaire, Raoul Dhumeaux, et trésorier, Bernard Maillet.

TRANSPORTS

LGV : Maillé ou la mémoire " bafouée "

Alors que le village martyr refuse le tracé de la ligne à grande vitesse au nom du devoir de mémoire, le rapport d'enquête publique se borne à évoquer la possible baisse " du chiffre d'affaires de la maison du souvenir ". Le maire est indigné.

Voilà des mots qui traduisent noir sur blanc l'air du temps. Lorsque Bernard Éliaume évoque la mémoire des 124 habitants du village massa-

crés par les nazis, on lui répond : « Impact du chantier sur la fréquentation de la maison du souvenir » et « Indemnités prises en charge par le maître d'ouvrage. »

A Maillé, depuis toujours, la voie ferrée traverse la commune. Et c'est au prétexte d'attaques des maquisards contre les rails que, le 25 août 1944, les Allemands perpétrèrent le massacre.

Si la ligne Paris-Bordeaux passe toujours par Maillé, le bourg tout entier s'est insurgé dès que fut choisi « le fuseau de Maillé » pour la ligne à grande vitesse (LGV).

Non seulement la topographie locale s'en trouvera profondément modifiée avec une tranchée de 3.700 m de long sur 103 m de large mais les commanditaires du projet souhaitent y implanter un embranchement de raccorde-

ment où se ferait la bifurcation vers Châtelleraut ou Poitiers.

A cause du Futuroscope ?

« Je suis choqué par le manque de respect vis-à-vis des 124 victimes, tonne le maire. Aucun homme politique digne de ce nom n'aurait dû retenir l'option choisie. Nous avons accepté que la ligne passe sur la commune mais avec des aménagements dont la suppression du raccordement. Il en existe déjà deux : un à Saint-Avertin et un à Monts. L'implantation voulue sur Maillé ne fera gagner que deux à trois minutes sur le trajet Tours-Châtelleraut. Tout ça, pour préserver le Futuroscope. »

Au-delà de l'aspect purement technique du dossier, Bernard Éliaume a également été choqué « par le manque de soutien des enquêteurs. Beaucoup d'entre eux sont des officiers de l'armée ou de la gendarmerie en retraite. Je pensais qu'ils seraient plus concernés par le devoir de mémoire ».

On a presque envie de lui dire que l'expression appartient à un monde désormais soumis à la dictature des chiffres surtout lorsqu'ils expriment les bénéfices engrangés. Le devoir de mémoire, on le sort désormais les jours de parade afin de fleurir les discours. Ensuite...

Michel EMBARECK



Devant la stèle de la gare, le maire n'en revient pas du cynisme des enquêteurs.

(Photo NR)

Les élus manifesteront le 29 à Poitiers

L'union fait la force. Comme elles l'avaient annoncé, les vingt communes d'Indre-et-Loire touchées par la future ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux ont décidé de faire front commun avec celles de la Vienne et de Charentes pour dénoncer les récentes conclusions de l'enquête publique autour du projet.

Les élus et les riverains de ces trois départements se retrouveront ainsi jeudi 29 mai, à Poitiers, pour manifester devant la préfecture à

l'occasion de la réunion d'un comité technique. Une motion officielle sera remise au préfet coordinateur et aux représentants de Réseau ferré de France (RFF).

Par ailleurs, les mêmes élus ont prévu de faire une démarche commune pour obtenir une entrevue auprès des ministres du Développement durable, Jean-Louis Borloo, et des Transports, Dominique Busse-reau.

FAITS DIVERS

Courcelles-de-Touraine

Une septuagénaire meurt dans l'incendie de sa maison

Les pompiers ont été alertés par des voisins hier soir. Mais ils n'ont pas pu sauver la propriétaire des lieux, victime de l'incendie qui a ravagé une partie de son habitation.

Il était environ 17 h 30, hier, quand les pompiers de Savigné-sur-Lathan ont été prévenus que de la fumée et des flammes s'échappaient d'une maison située à un kilomètre du bourg de Courcelles-de-Touraine.

Des voisins habitant dans une ferme distante de deux cents mètres venaient d'appeler les secours qui sont rapidement arrivés sur les lieux. Mais il était déjà trop tard pour sauver l'unique locataire de la maison dont le corps a été retrouvé sur son lit.

Le feu avait détruit une bonne partie de la chambre de cette femme vivant seule chez elle, selon les premiers éléments recueillis hier soir. Le feu commençait à s'attaquer aux autres pièces.

La victime, Jeanine Aymonier, 79 ans, habitait au lieu dit « la Petite-Barre ». L'enquête judiciaire tentera de déterminer les causes exactes du sinistre dont les conséquences sont donc dramatiques.

L'origine du feu pourrait être



L'incendie a détruit la chambre de l'habitation située près du village de Courcelles-de-Touraine.

(Photo correspondant NR, Dominique Thevenet)

accidentelle. Une autopsie sera pratiquée pour déterminer les circonstances exactes du décès. D'importants moyens de secours avaient été déplacés sur les lieux :

les pompiers de Cléré-Pins, ceux de Château-la-Vallière, la grande échelle de Tours-Nord et une ambulance de Langeais.

Le feu a été totalement cir-

concrit vers 18 h 30. Les gendarmes de Savigné-sur-Lathan ont procédé à l'enquête de terrain. Un hélicoptère du Samu 37 avait, par ailleurs, été déplacé.

CIRCULATION

Le carburant ne manque pas en Touraine

La réponse a été rapide et formelle, hier, à la préfecture d'Indre-et-Loire : il n'y a pas de pénurie de carburants dans le département.

Chez les pompistes, on note parfois un léger afflux de clientèle depuis deux jours. Ainsi, à la station Elf de Chambray, « il y a eu environ 10 % de clients en plus, surtout pour le gazole ».

A une station Total de Saint-Pierre-des-Corps, le responsable n'a remarqué « aucune demande supplémentaire. Les clients posent des questions sur les approvisionnements mais les ventes demeurent plutôt calmes ».

Enfin, à Fondettes, le pompiste

de la station Eran « n'a pas spécialement remarqué une hausse de la clientèle. Un peu plus de monde, peut-être, mais rien de significatif. En revanche, il est possible que la livraison de gazole se fasse avec un peu de retard aujourd'hui ».

De leur côté, les gendarmes ont constaté, depuis le début de l'année, « une recrudescence des vols de carburants chez les transporteurs et dans les entreprises. Il n'y a pas de grivèrie dans les stations. Des cuves à fioul ont également été vidées chez des particuliers. Il est conseillé de les sécuriser ».

SOCIAL

Débrayage d'une heure aux AGF



Un débrayage dans la bonne humeur pour manifester une inquiétude.

(Photo NR, Armandine Pena)

A l'appel de la CFDT, de la CGC et de la CGT, une centaine de salariés des AGF, sur les 160 que compte l'unité de Tours, ont débrayé hier matin pendant une heure.

Ils entendaient protester contre un plan de réorganisation qui entraînera la fermeture de

certaines sites. Environ 200 emplois devraient être supprimés en France et un millier de salariés devront changer de poste.

Selon le directeur général délégué des AGF, le site de Tours n'est pas menacé et devrait, au contraire, être développé.

COMMERCE

Grandes surfaces : deux feux verts

Lors de sa dernière réunion, la Commission départementale d'équipement commercial a approuvé deux demandes qui lui étaient soumises.

La première concerne l'extension du magasin Bricomarché de La Ville-aux-Dames. Ce magasin de bricolage, qui comprend également une jardinerie, a été auto-

risé à s'étendre de 2.586 m² pour porter sa surface de vente à 6.036 m².

Le deuxième dossier portait sur le transfert (déjà réalisé) et l'agrandissement du magasin discount Destock Now, à Montlouis. Celui-ci va doubler sa surface de vente pour la porter à 550 m².

AMBIANCE

Une finale anglo-anglaise comme si on y était...



Chaudes ambiances, hier soir, au pub The Pale, à Tours, véritable annexe britannique sur le sol tourangeau, pour la finale de la Champions League 100 % britannique.

Quand on est un Anglais qui se respecte, on aime le foot, le pub, la bière et les copains. Autant dire qu'il y avait de l'ambiance, hier soir, au Pale, le pub irlandais de la rue Colbert, à Tours, l'adresse résolument la plus britannique de Touraine.

Côté cour, au bar, les supporters de Chelsea, chauffés à blanc. Côté jardin, à l'étage, un bataillon de fans « mancunians », les yeux collés à l'écran plasma. Et, au milieu, une bonne centaine de jeunes Français amateurs de foot venus goûter à cette atmosphère typiquement anglaise d'un match de foot au pub.

Et, tandis que les pintes de Kilkeny et de Guinness se succèdent sur les tables de bois ciré, la tension monte au fur et à mesure. Les Reds de Manchester ont la première mi-temps. Les Bleus de

Londres ont la seconde. Et c'est parti pour une soirée prolongée... Jusqu'aux pénalités.

Derrière son bar, la patronne, Jodie. On oublierait presque que les gossiers sont secs à force de commenter chaque action. Commenter, pas critiquer. Car, ce que remarque un supporter français en se mêlant à la gent britannique du même type, c'est que celle-ci, même bien énermée, ne conteste jamais l'arbitre.

Pourtant, les plus fair-play ne sont pas ceux qu'on croit. La preuve : « Faudrait pas que ça soit un Français qui fasse perdre son équipe... », me souffle mon voisin. C'est alors qu'Anelka, l'un des Français présents sur la pelouse, s'avance pour tirer son penalty...

Pascal LANDRÉ

DISTINCTION



LA FÉDÉRATION MAGINOT HONORE SES FIDÈLES. La GR 67 de la Fédération André-Maginot, qui compte 300 adhérents, a tenu son assemblée générale à La Ville-aux-Dames en présence du vice-président national, M. Dreameau. Au cours de la journée, plusieurs sociétaires ont été honorés pour leur fidélité et leur dévouement au groupement. Une médaille d'or a ainsi été remise au président honoraire, M. Loison. Cinq autres médailles ont été décernées à MM. Julio, Boyriol et Rousseau (argent), Mmes Duhoux et Gaviot (bronze).